Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 111 (2013)
Heft: 6

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SwissPedNet: une collaboration pour la recherche au service des enfants

La situation insatisfaisante persiste: il arrive toujours que des enfants soient soumis à des traitements qui n'ont été éprouvés que sur des adultes. Pour améliorer la recherche clinique pédiatrique, huit hôpitaux d'enfants se sont regroupés pour constituer un réseau de recherche. Le premier président du SwissPedNet est le Professeur David Nadal, directeur du Centre de recherche pour l'enfant de l'hôpital universitaire des enfants Zurich.

www.swisspednet.ch

Le Conseil fédéral prolonge le programme national «Migration et santé»

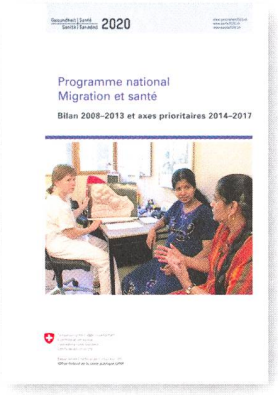

Améliorer les chances de vivre en bonne santé pour les populations vulnérables est l'une des priorités sanitaires que s'est fixé le Conseil fédéral en approuvant, en janvier 2013, la stratégie «Santé2020». Le programme «Migration et santé» s'adresse principalement aux migrants ayant un statut social modeste et une faible culture sanitaire.

Les migrants ont davantage de problèmes de santé et de plus grandes difficultés de communication dans leurs rapports avec les institutions sanitaires. Or un état de santé précaire rend plus difficile le processus d'intégration. Le programme permet d'améliorer l'état de santé des populations concernées et leur comportement en la matière, et contribue de manière déterminante à la politique nationale d'intégration.

Ces dernières années, de nombreux projets ont été réalisés dans les quatre domaines d'action, à savoir «Promotion de la santé et prévention», «Soins de santé et formation», «Interprétariat communautaire» et «Recherche»:

- www.migesplus.ch: la plate-forme d'informations sur la santé permet d'accéder facilement aux publications de 130 institutions en 30 langues.
- Interprétariat communautaire: en cas de difficultés de compréhension avec des patients allophones, 770 interprètes certifiés, couvrant 60 langues différentes, se tiennent à la disposition du personnel soignant. Le service national d'interprétariat communautaire par téléphone répond 24h/24, 7 jours sur 7, à des appels provenant de toute la Suisse et établit la communication avec l'interprète approprié.
- «Migrant-Friendly Hospitals»: le réseau soutient déjà huit hôpitaux (parmi lesquels quatre hôpitaux universitaires) pour mieux orienter leurs prestations sur les besoins des migrants.

Par ailleurs, d'ici à 2017, le programme «Migration et santé» devra être aligné sur les plans cantonaux en matière d'intégration. A cette fin, le programme est mis en œuvre en étroite collaboration avec l'Office fédéral des migrations, les cantons, la Croix-Rouge suisse et d'autres organisations non gouvernementales.

Source: Communiqué de presse OFSP du 10. 4. 2013

Première conférence nationale le 19 septembre 2013

Les «Migrant Friendly Hospitals» présenteront leur travail, pour la première fois à un large public professionnel, lors d'une conférence nationale le 19 septembre 2013 au Kursaal de et à Berne. Outre les représentants des hôpitaux, des orateurs venus de l'étranger prendront la parole pour donner au thème «Gestion de la diversité dans le domaine de la santé» un éclairage international.

Website de la conférence: **www.swiss-mfh.ch/fr**
Voir aussi: **www.miges.admin.ch › Projets**

Traitement de l'hémorragie du post-partum

Fin 2012, la commission «assurance qualité» de gynécologie suisse (SSGO) a mis à jour les options actuelles sur le traitement de l'hémorragie du post-partum. Dans un avis d'experts n° 26, elle en détaille les modalités.

Vous trouverez ce document sur notre site **www.sage-femme.ch › Actualités**

Carnet de vaccination électronique facilement accessible

Le carnet de vaccination électronique suisse permet d'accéder rapidement à des données médicales importantes. En s'inscrivant sur le site www.mesvaccins.ch, l'utilisateur peut créer gratuitement son propre carnet de vaccination électronique, dans un espace protégé. Il s'agit d'y inscrire la date de chaque vaccin reçu ou d'une maladie contractée qu'il aurait été possible d'éviter en se faisant vacciner. Le carnet peut également contenir des informations importantes sur l'état de santé du patient. Ainsi, l'utilisateur obtiendra des recommandations de vaccination personnalisées.

Le carnet de vaccination électronique présente de nombreux avantages. Le patient peut en autoriser l'accès à son médecin traitant. En cas d'urgence, cela permet d'éviter d'administrer inutilement un vaccin. L'utilisateur peut demander à recevoir un rappel par SMS ou par courriel lorsqu'un vaccin recommandé dans le Plan suisse de vaccination est nécessaire. En outre, le carnet ne risque plus d'être égaré, puisque les données peuvent être consultées en tout temps via la page Internet sécurisée ou l'application «myViavac».

Source: Office fédéral de la santé publique, Communiqué de presse du 18. 4. 2013
Voir aussi: **www.mesvaccins.ch**

Carie précoce de l'enfance: Informer, c'est prévenir

La carie précoce de l'enfance (CPE) affecte la dentition primaire avant l'éruption des dents permanentes. Elle est attribuée à l'utilisation prolongée d'un biberon contenant des hydrates de carbone fermentables (lait, lait sucré, sodas, jus de fruits, thé sucré, etc.). La fréquence d'exposition au biberon ou à la lolette sucrés est un facteur aggravant.

La CPE n'est pas seulement une maladie dentaire: c'est une affection sociale, culturelle et comportementale qui reflète les pratiques et les croyances autour de l'enfant. Une information accessible sur la carie du biberon donnée aux futures mères pendant leur grossesse diminue très significativement la prévalence de la carie du biberon chez leurs enfants à naître.
Les données suisses font penser qu'un enfant de deux ans sur quatre est atteint de cette maladie dévastatrice, principalement dans les populations vulnérables. Dans une étude portant sur 771 enfants du canton de Zurich, âgés de 2,4 ans en moyenne, 94% des enfants étaient nés en Suisse mais 61% avaient leur mère née hors de Suisse. 25,3% des enfants présentaient des caries y compris des lésions initiales (IC 95%, 22,4-28,5%). 4,4% des enfants (34 sujets) présentaient des caries sévères: toutes les incisives supérieures présentant des cavités.
Les connaissances des parents et des travailleurs sociaux sur la CPE sont déterminantes. Lorsque les parents reçoivent une information accessible sur la CPE, le nombre d'enfants indemnes augmente de 12% par rapport aux enfants d'un entourage sans information. 87,5% des parents ou assistantes maternelles qui rapportent l'utilisation habituelle du biberon la nuit, affirment n'avoir jamais reçu d'information en santé buccale pendant la période pré- ou postnatale. Les parents et assistantes maternelles socialement les plus défavorisés étaient aussi les plus mal informés et leurs enfants étaient les plus susceptibles d'être atteints de CPE.

Source: C. Madrid et al.: Carie du biberon: un caillou dans la chaussure de la santé. Revue médicale suisse 2012; 8: 764-8

Analyses et recommandations concernant le «Human Enhancement»

L'expression «Human Enhancement» regroupe les interventions médicales dont le but n'est pas de traiter des maladies, mais d'améliorer des caractéristiques non pathologiques. Ces interventions soulèvent de nombreuses questions éthiques et sociétales.

Entre 2008 et 2012, un groupe de travail (GT) des Académies suisses des sciences s'est consacré à ce thème, en collaboration avec le Centre d'évaluation des choix technologiques (TASWISS) et la Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine (NEK-CNE). Le domaine du neuroenhancement a été choisi comme thème prioritaire en raison de son actualité et de sa pertinence pour la santé publique. Le GT s'est principalement penché sur le rôle de la médecine. Il a sollicité l'étude «La signification du neuroenhancement pour les praticiennes et praticiens des domaines de la psychiatrie/psychothérapie et de la médecine de premier recours» (NEpA) qui, pour la première fois, permet de disposer de données empiriques pour le contexte suisse.
Le rapport «Une médecine pour les personnes en bonne santé? Analyses et recommandations concernant le Human Enhancement» résume les résultats d'analyses empiriques et relate des aspects essentiels tels que la délimitation entre la thérapie et l'enhancement ou le rôle du corps médical. Le dernier chapitre contient les recommandations du groupe de travail après quatre années d'activités.

Le rapport (format PDF, 70 pages) est téléchargeable depuis le site **www.samw.ch/fr › Ethique › Human Enhancement**

En 2010, près de 6 % de familles recomposées

Le relevé structurel 2010 réalisé par l'Office fédéral de la statistique (OFS) permet pour la première fois de déterminer le nombre de familles recomposées en Suisse.
Une famille recomposée est formée d'un couple élevant des enfants, dont un au moins est issu d'une relation antérieure.
Sur l'ensemble des ménages familiaux comptant des enfants de moins de 25 ans, 5,7% sont des familles recomposées, près de 80% des familles non recomposées et 15% des familles monoparentales. La majeure partie des parents élevant seuls des enfants sont des mères (85%).

Source: Communiqué de presse OFS du 11. 4. 2013

Aliments pour bébés conformes aux prescriptions légales

La Confédération et les cantons ont mené en 2012 une étude à grande échelle afin de détecter la présence de résidus de pesticides et d'autres contaminants dans les aliments pour bébés. Selon les résultats actuels, les 108 échantillons s'avèrent conformes aux prescriptions légales. La situation est donc meilleure par rapport aux années précédentes. On peut donc en déduire que les producteurs prennent au sérieux leur devoir d'autocontrôle et que les systèmes de contrôle internes aux entreprises sont devenus plus efficaces. En outre, cette campagne a vu la Confédération et les cantons renforcer leur collaboration.

Source: Office fédéral de la santé publique, Communiqué de presse du 25. 4. 2013